



Connaître les structures équines d'après les bases agricoles

Geneviève Bigot¹, Jacques Veslot¹

¹ Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires (Agro Paris Tech, INRA, Irstea, UCA, VetAgro Sup)
genevieve.bigot@irstea.fr



Photo G. Bigot

Ce qu'il faut retenir

L'analyse des données du recensement agricole met en évidence que sur les 54 643 exploitations recensées avec équidés en 2010, près de 13 600 exploitations détiennent des troupeaux suffisants pour une activité productive. En particulier, 9 200 exploitations détiennent essentiellement des poulinières et des chevaux de sang et réunissent les 2/3 du cheptel équin recensé. Selon la taille de leur cheptel et la proportion de poulinières, 4 types de structures se distinguent allant de l'élevage, avec plus ou moins de services liés aux équins, à l'écurie d'entraînement ou de pratique équestre. Les exploitations spécialisées en équins se caractérisent par des surfaces moyennes et une densité des cheptels par hectare, propre à chaque type. Sur l'ensemble des 4 types, les taux d'emploi moyens sont de l'ordre de 24 têtes d'équins par UTA (Unité de Travail Annuel) ; mais, dans les exploitations de plus d'1 UTA, ces taux varient de 14 à 19 selon les types de structures. Le croisement avec les bases du SIRE met en évidence que ce taux décroît aussi selon un gradient selle-trot-galop, dans tous les types. Ces premiers éléments obtenus à partir de bases de données nationales, confirment et complètent de précédentes références obtenues par diverses sources sur de plus petits effectifs.

1 Contexte et objectifs

Ces dernières décennies, de nombreux travaux ont été développés pour mieux connaître le poids économique de la filière équine en France (IFCE, 2011 ; IFCE, 2019 ; REFÉrences, 2019). Toutefois, l'accès aux données économiques des différents acteurs de la filière reste difficile. En effet, cette filière repose sur une diversité de structures et de conditions de fonctionnement. Les entreprises spécialisées en équins associent souvent plusieurs services : pension, travail, reproduction... à une activité d'élevage. Dans les structures non spécialisées, les données économiques propres aux équins ne sont pas toujours faciles à isoler des autres activités. Enfin, la filière repose aussi sur des particuliers qui élèvent ou utilisent un cheval pour leur loisir sans objectif d'équilibre économique (Jez, 2014). Aussi, pour prendre en compte cette diversité d'acteurs ainsi que les importants écarts de valorisation économique entre les secteurs de production : loisirs, sports et

courses (Bigot et al, 2018), des études spécifiques sont souvent nécessaires et basées sur la mise en œuvre d'enquêtes conséquentes.

Parallèlement, et selon les instructions européennes, le secteur agricole réalise ses propres études économiques basées sur un recensement général tous les 10 ans et sur des enquêtes régulières : RICA¹, « enquêtes structures » sur des thèmes spécifiques, etc... Or, comme l'ensemble des activités équinés, qu'elles soient d'élevage, de valorisation ou d'utilisation des équidés, peut relever du statut agricole depuis la loi de 2005, la question se pose d'utiliser les bases agricoles pour mieux connaître les différents types de structures de la filière équine, notamment en élevage, ainsi que leur poids économique.

L'objectif de cette étude est d'analyser les données du dernier recensement agricole de 2010 pour savoir s'il est possible de mettre en évidence des structures telles que celles répertoriées par la filière et de pouvoir en analyser les caractéristiques à des fins socio-économiques.

2 Méthode

L'analyse des données du recensement agricole 2010 a été organisée en plusieurs étapes :

1- Une typologie a été élaborée sur les cheptels équinés des exploitations détenant des équidés. Le recensement français dénombre les équinés au 1er novembre et distingue 5 catégories : 1- poulinières de sang (soit selle, courses ou ponettes), 2- poulinières de races lourdes, 3- chevaux de sang (selle, courses ou poneys), 4-chevaux de trait, boucherie et maigre, 5- ânes, mulets, bardots. Une classification hiérarchique a discriminé les différents types de cheptels présents selon leurs effectifs dans chacune de ces 5 catégories.

2- Afin de préciser leurs caractéristiques structurelles, les exploitations « spécialisées avec équinés » ont été sélectionnées sur les critères suivants : ne pas présenter d'autres espèces animales et avoir une surface en prairies égale à la surface agricole totale de l'exploitation. Ne sont présentés ici que les résultats sur les structures avec chevaux de sang.

3- Le fichier de ces exploitations spécialisées a été croisé avec les bases des détenteurs d'équinés et des naisseurs déclarés à SIRE par type de race d'équidés à la même période (fichiers fournis par SIRE) afin de préciser quelques tendances propres à chaque secteur de production en matière d'emplois.

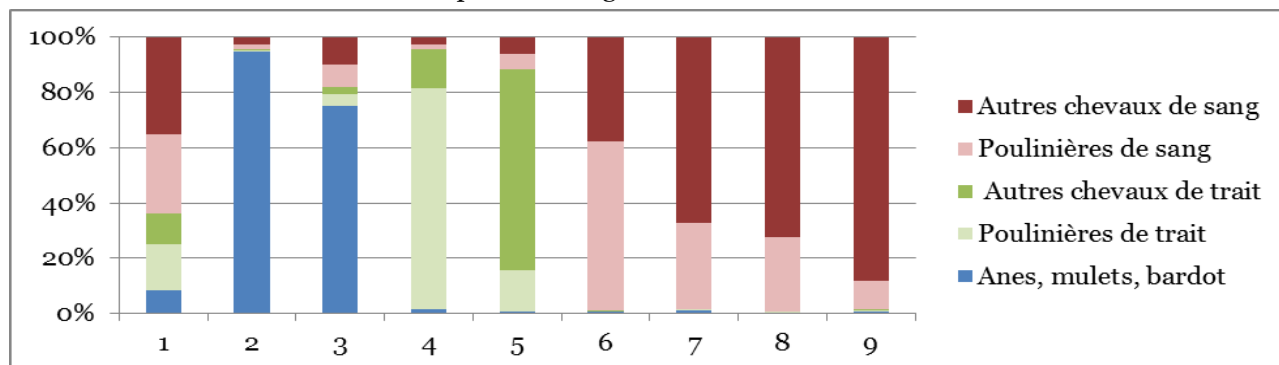
3 Résultats

3.1 Des groupes distincts d'exploitations selon leurs cheptels équinés

Sur les 54 643 exploitations recensées en 2010 avec équinés, 9 groupes ont été distingués (figure 1).

Le groupe 1 réunit 41 086 exploitations, soit les 3/4 des exploitations recensées avec équinés. Il se caractérise par de très petits cheptels de 3 équidés en moyenne, ne regroupant que 29 % de l'effectif équiné recensé. Les 2/3 de ce cheptel correspondent à des chevaux ou juments de sang. Seulement, 16 % des exploitations de ce groupe sont « spécialisées équinés ». Aussi, sur la majorité des exploitations associant des équinés à d'autres productions agricoles, 49% développent des productions animales (herbivores et/ou porcs-volailles), 43% des surfaces en grandes cultures, mettant en évidence que ces petits troupeaux équinés sont présents dans tous types de systèmes agricoles, sans doute pour satisfaire une demande familiale de loisirs ou d'élevage.

Figure 1- Répartition (en pourcentage) des différentes catégories d'équinés présents dans les 9 groupes d'exploitations agricoles mis en évidence.



¹ RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole, données récoltées annuellement sur un échantillon d'exploitations représentatives des systèmes de production régionaux afin de déterminer le revenu des différents types de systèmes de production.

Les groupes 2 et 3 réunissent des exploitations principalement détentrices d'ânes. Ces 2 groupes se distinguent i) par leur nombre d'exploitations (62 dans le groupe 2 contre plus de 3 000 dans le groupe 3), ii) par la taille moyenne de leur cheptel (respectivement 8 et 42) et iii) par leur taux de spécialisation (15 versus 42) (tableau 1). Les groupes 4 et 5 détiennent principalement des chevaux de trait, le groupe 4 essentiellement des poulinières, le groupe 5 majoritairement des chevaux pour une valorisation viande. Les 270 exploitations du groupe 5, orientées valorisation ont d'importants cheptels (33 équins en moyenne) et sont moins nombreuses que les 890 élevages ne réunissant qu'un cheptel moyen de 17 équidés. L'importance des exploitations détenant principalement des ânes ou des chevaux de trait reste relativement faible, que ce soit en termes de nombre d'exploitations concernées ou de cheptels détenus, ce qui est comparable à ce qui est constaté au sein de la filière (IFCE, 2011 ; Bigot et al, 2018).

Tableau 1- Caractéristiques des groupes d'exploitations avec équins selon leur nombre, la taille moyenne du troupeau et leur taux de spécialisation.

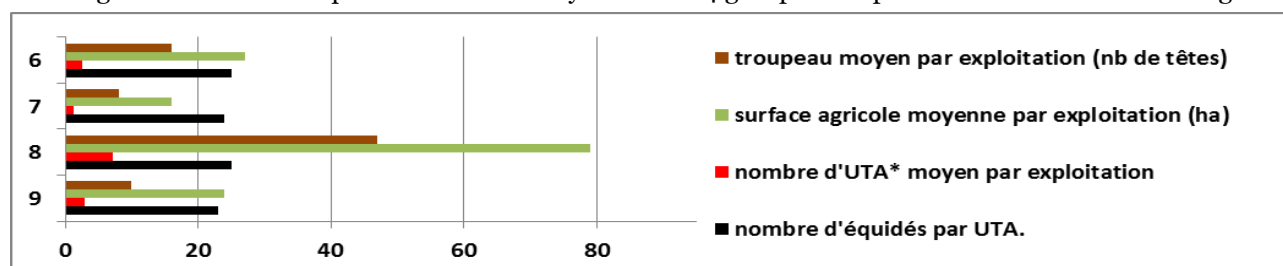
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
type d'activité équine	petits cheptels	âne		élevage trait	valorisation trait-viande	élevage sang	élevage sang +/- autres activités équinés		écuries pour équitation et / ou entraînement
nombre d'exploitations	41 086	62	3110	892	270	1 240	6 675	335	973
nb moyen d'équins / exploitation	2	42	8	17	33	40	18	109	51
% d'exploitations spécialisées équinés	16	42	15	19	24	52	51	50	62

Les 4 derniers groupes détiennent essentiellement des chevaux ou poulinières de sang. Ils totalisent près de 9 200 exploitations et près de 60% du cheptel équin recensé dans les exploitations agricoles. Ces groupes se distinguent par le rapport du nombre de poulinières sur l'effectif équin de l'exploitation. Le groupe 6 détient plus de 60% de poulinières. On peut considérer qu'il est très orienté vers l'élevage que ce soit pour le compte de l'exploitant ou au titre de juments mises en pension chez l'exploitant pour la reproduction. Les groupes 7 et 8 détiennent de 25 à 30% de poulinières. Sur ce seul critère, il est assez difficile de caractériser leur activité. En effet, les cycles d'élevages des chevaux de sang sont courts en course (vente des poulains à 1 an ou 18 mois), plus longs en poneys et selle selon le niveau de valorisation en concours de la production, ainsi l'élevage peut réunir de 3 à 5 jeunes chevaux pour une jument (Bigot et al, 2018). Les groupes 7 et 8 se distinguent nettement par la taille moyenne de leur cheptel avec de très gros effectifs dans les 335 exploitations du groupe 8 contre moins de 20 chevaux dans les exploitations du groupe 7. Enfin, les exploitations du groupe 9 détiennent très peu de poulinières. On peut penser que ce groupe réunit essentiellement des centres équestres ou écuries d'entraînement où l'élevage n'est présent que de façon secondaire. La moitié des exploitations des groupes 6 à 8 est spécialisée en équins et les structures du groupe 9 le sont dans près de 2 cas sur 3.

3.2 Caractéristiques des structures spécialisées « sang »

L'analyse des caractéristiques structurales des exploitations spécialisées dans les 4 groupes « sang » montre que les exploitations ayant de plus grands troupeaux disposent de plus grandes surfaces (figure 2). Toutefois les chargements moyens exprimés en nombre d'équins par hectare de Surface Agricole Utile sont de l'ordre de 5 têtes dans les groupes 6 et 7 à dominantes élevages et sont de l'ordre de 15 à 20 dans les groupes 7 et 8 plus orientés vers la pension et le travail des équins. La main d'œuvre exprimée en UTA², évolue avec la taille de l'exploitation (surface et cheptel). Ainsi, le taux d'emploi, exprimé en nombre d'équidés par UTA, est autour de 24 quel que soit le groupe d'exploitations.

Figure 2- Caractéristiques structurales moyennes des 4 groupes d'exploitations de chevaux de sang



² UTA : Unité de Travail Annuel, unité d'évaluation de la main d'œuvre, utilisée dans le secteur agricole.

L'analyse a été affinée sur les exploitations mobilisant au moins 1 UTA, afin de cerner ce taux dans des structures dites « professionnelles ». Le nombre d'équins /UTA varie alors, en moyenne de 19 dans le groupe 6 (élevages), à 14 dans le groupe 9 (écuries), avec des valeurs intermédiaires de 17 dans les groupes 7 et 8. Le croisement avec les données issues de SIRE met en évidence une décroissance de ce ratio du secteur du cheval de selle aux secteurs des chevaux de courses de trot puis de galop. Notamment, dans le groupe 7, où cette analyse porte sur 528 exploitations, le nombre d'équins par UTA, est de 16 (+/-7) dans les structures « selle », de 15 (+/-7) dans celles orientées « trot » et de 13 (+/-7) pour celles de « galop ».

4 Applications pratiques

Ces premiers résultats montrent que les exploitations agricoles avec équins sont représentatives des acteurs de la filière : 75 % des exploitations avec équins ne détiennent que des petits cheptels, révélateurs d'un secteur équin « amateur » dans les exploitations agricoles tandis que 25 % des structures détiennent des cheptels significatifs, reflet de véritables activités professionnelles.

Les types de cheptel présents (reproductrices ou non, types de races) permettent de distinguer des groupes de structures : élevages purs, élevages avec services, exploitations de valorisation ou d'utilisation d'équidés. Malgré une variabilité intragroupe, il est possible de préciser des caractéristiques structurales à partir de données sur plusieurs centaines (voire milliers) d'exploitations, ce qui est difficile à obtenir lors d'enquêtes spécifiques. Enfin, si les questions du recensement 2010, ne permettent pas de distinguer directement à partir des cheptels, les secteurs « courses » des différentes activités des secteurs « selle » et « poney », le croisement avec les données du SIRE permettent d'y remédier en partie.

5 Perspectives

Les analyses se poursuivent pour mieux cerner la diversité des structures réunissant des petits troupeaux équins ainsi que le type d'association entre les activités équines professionnelles et les autres productions agricoles de l'exploitation. L'approfondissement de l'analyse des caractéristiques structurales des exploitations devrait aussi permettre d'affiner cette première typologie.

Ce travail développé en association étroite avec l'IFCE (services de l'OESC notamment), a permis de faire des propositions conjointes recherche-instituts techniques, auprès des services du ministère de l'agriculture pour mieux distinguer les principaux types de cheptels équins et leurs activités liées, lors du prochain recensement agricole de 2020.

Aux dires de la profession, le nombre d'exploitations agricoles recensées avec équins devrait être plus important en 2020, permettant ainsi d'en analyser plus finement leur diversité.

Enfin, le recensement agricole étant exigé par l'Europe, les analyses françaises pourraient être une première étape permettant d'avancer sur l'établissement de références européennes pour la filière.

6 Remerciements

Ce travail a pu être réalisé grâce au soutien du Conseil Scientifique de la filière équine, et aux financements de l'IFCE et du Fonds Eperon. Nous tenons à remercier très sincèrement les membres du comité de projet pour les échanges constructifs tout au long du projet, et plus particulièrement : l'Observatoire Economique et Social du Cheval et son conseil pour l'obtention de fichier pertinent auprès de SIRE. Nous remercions le service SIRE pour la fourniture de bases adaptées à nos travaux. Nous remercions les services du CASD –Centre d'Accès Sécurisé aux Données- pour la mise à disposition des données du recensement agricole, leur efficacité et leurs conseils dans la fourniture des résultats d'analyse dans le respect de la confidentialité des données individuelles.

7 Références

Bigot G., Vial C., Fleurance G., Heydemann P., Palazon R., 2018. Productions et activités équines en France : quelles contributions à la durabilité de l'agriculture ? INRA Prod Anim., vol 31, n°1, 37-50.

IFCE, 2011. Panorama économique de la filière équine. Le Pin au Haras: Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE), 241 p.

IFCE, 2019. Annuaire écus 2018 : Bilan statistique de la filière équine française. Données 2017/2018. Institut français du cheval et de l'Equitation, Librairie, 64 p.

Jez C. (dir.), 2014. La filière équine française à l'horizon 2030. Editions Quae, 158 p

REFERENCES, 2019. Synthèse nationale des exploitations du réseau équin. Repères technico-économiques 2017. Institut de l'Élevage, Mars 2019, 32 p.